



## Les Objectifs de Développement Durable, quelles contributions des métiers de l'Enseignement supérieur ?

*Fin 2017, à l'occasion de la COP23, la CPU, la CGE, le REFEDD, ainsi que les ministères de l'enseignement supérieur (MESRI) et de la transition écologique (MTES) se sont associés pour travailler avec le cabinet B&L évolution afin de diffuser plus en profondeur la culture du développement durable dans les établissements d'enseignement supérieur. Après une décennie d'engagement qui a vu naître des outils et de nouveaux acteurs dédiés au sujet, il s'agit à présent de s'interroger sur l'appropriation des ODD – et leur réalisation – par les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) dans l'exercice quotidien de leur métier. Le lancement du guide est prévu pour le 27 juin 2018 lors d'un colloque dédié qui se tiendra à Paris au Ministère de l'enseignement supérieur.*

### CONTACTS



**Charles Adrien Louis**, gérant de B&L évolution,  
charles-adrien@bl-evolution.com, 07 62 56 25 89




**Céline Leroy**, chargée de mission transition écologique et énergétique,  
celine.leroy@cpu.fr, 01 44 32 91 11



**Gérald Majou de La Debutrie**, chargé de mission DD&RS, vie étudiante, insertion des jeunes diplômés et animation régionale,  
gerald.majou@cge.asso.fr, 01 46 34 57 58





# L'enseignement supérieur : un levier majeur de la transition vers une société durable

Avec plus de 2,5 millions d'étudiants, 92 000 enseignants dont 56 000 enseignants-chercheurs, 62 000 personnels non enseignants et un patrimoine de 18,6 millions de m<sup>2</sup> (données 2015-2016 du MESRI), les établissements d'enseignement supérieur représentent un levier majeur de la transition vers une société durable.

Responsables de la formation des futurs et actuels dirigeants et acteurs importants de l'économie locale, ces établissements ont une forte responsabilité vis-à-vis des enjeux de développement durable. Ils se doivent aujourd'hui d'être exemplaires et d'engager leurs étudiants dans cette voie. Ces enjeux se matérialisent tout autant dans les travaux de recherche, l'enseignement que la gestion des établissements d'enseignement supérieur.

Les **Objectifs de développement durable (ODD)** ont été adoptés fin 2015 par l'ensemble des pays des Nations Unies. A la différence des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) auxquels ils succèdent, les 17 ODD sont universels : ils concernent l'ensemble des pays du monde quel que soit leur niveau de développement. Ils constituent un **programme commun d'engagement** jusqu'en 2030 qui traitent conjointement des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Objectifs internationaux, les ODD sont actuellement en cours de traduction et d'appropriation à l'échelle nationale et locale. Cette dynamique est l'occasion de **donner un nouvel élan aux démarches de développement durable des campus**. Fidèles à leur mission de transformation sociale, les établissements d'enseignement supérieur ont vocation à être proactifs concernant la diffusion des ODD.

Un premier travail a été effectué dans le cadre du « Livre blanc de l'ESR ». Il a permis de mettre en rapport les stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche (STRANES et SNR) avec les ODD et positionne l'ESR comme un acteur incontournable pour atteindre chacun des 17 ODD.

En appui aux missions de recherche et d'enseignement de l'ESR, les établissements ont un rôle important à jouer dans leur fonctionnement. **Ces enjeux se matérialisent entre autres par :**

**La gestion du patrimoine** des établissements d'enseignement supérieur et les enjeux d'économie d'énergie de gestion des espaces verts et de protection de la biodiversité terrestre et aquatique que cela représente ;



**L'ancrage territorial des établissements** et le rôle dans le développement de villes et organisations durables, favorisant l'économie de ressources et leur circularité, luttant contre le changement climatique et développant une économie locale encourageant l'innovation ;



**L'accueil des étudiants et l'amélioration du bien-être des usagers** de l'établissement, en veillant à assurer son accès à tous, à lutter contre les inégalités et à favoriser un climat propice au développement des connaissances dans un cadre sain ;



**La dynamique partenariale**, locale, nationale et internationale, favorisant l'émergence de bonnes pratiques.



Dans ce contexte, l'enseignement supérieur se mobilise à travers la CPU, la CGE, le REFEDD, ainsi que les ministères de l'enseignement supérieur (MESRI) et de la transition écologique (MTES). Tous s'accordent sur l'importance **d'acculturer les dirigeants d'établissements aux ODD** pour que le sujet devienne une priorité pour eux.

### Aller plus loin : mobiliser les différentes familles de métiers de l'enseignement supérieur

A l'occasion des élections présidentielles françaises, la CPU a publié une **lettre ouverte** intitulée « **Adresse à un futur Président de la République** ». Cette lettre expose notamment les défis majeurs auxquelles sont confrontées aujourd'hui les universités françaises. Parmi ces défis, on compte l'ouverture sociale de l'enseignement supérieur, la professionnalisation des formations, l'insertion professionnelle des étudiants et la transition énergétique des campus.

De même, dans ses **propositions pour la présidentielle de 2017 intitulées « Faire réussir la jeunesse »**, la CGE liste une série d'actions pour un enseignement supérieur agile, attractif, soutenable et ouvert. Les défis associés à ces propositions sont : l'ouverture sociale de l'ESR, le déploiement large de la pédagogie de l'action, l'équité face aux droits de scolarité, un financement durable de l'ESR, des conditions favorables à l'innovation et l'entrepreneuriat, la responsabilité citoyenne et la réussite professionnelle des étudiants.

Ces défis s'inscrivent dans les objectifs de développement durable (ODD) adoptés fin 2015 par l'ensemble des pays des Nations unies. Ils concernent différentes familles de métiers de l'enseignement supérieur tels que ceux de la formation, de l'ingénierie pédagogique, de l'action sociale, de l'accompagnement à l'orientation et à l'insertion professionnelle ou du patrimoine.

La CPU, la CGE, le REFEDD, le Ministère de l'enseignement supérieur et celui de la transition écologique travaillent en collaboration avec le cabinet B&L évolution pour **proposer un guide méthodologique aux acteurs de l'ESR et leurs parties prenantes**.

## Une décennie d'engagement de l'ESR en matière de développement durable

Présents de manière diffuse dans les travaux de recherche et d'enseignement, les enjeux du développement durable pour les établissements d'enseignement supérieur se formalisent en 2009 par l'adoption de **l'article 55 de la loi Grenelle 1**. Celui-ci donne l'impulsion en demandant aux établissements d'enseignement supérieur d'élaborer des « plans verts » et évoque la possibilité de créer une labellisation sur le fondement de critères de développement durable.

Depuis 2010, les établissements de l'enseignement supérieur s'appuient sur un **référentiel DD&RS**, grille d'auto-évaluation permettant de déterminer le niveau de performance des actions menées en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Ce référentiel distingue particulièrement cinq champs d'actions : stratégie et gouvernance, politique sociale et ancrage territorial, gestion environnementale, enseignement et formation, et activités de recherche.

Réalisant également un **travail de plaidoyer**, la CPU et la CGE participent à la conférence environnementale de 2013 et au conseil national de la transition écologique depuis 2015, ainsi qu'au sommet RIO+20 et à la COP21.

Le développement durable et la responsabilité sociétale prennent dès lors une part croissante dans l'enseignement supérieur. Ceci se matérialise notamment par la création de nouveaux métiers et de **deux nouveaux acteurs** : le **Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur (CIRSES)**, association des acteurs de la responsabilité sociétale dans l'enseignement supérieur et le **réseau des économistes de flux**.

La création du **label DD&RS** fin 2015, opéré par le CIRSES, du guide de compétences DD&RS et du Sulitest viennent compléter les outils mis en place par l'ESR pour diffuser et impliquer les différents établissements en matière de développement durable.

Témoins de cette dynamique croissante d'engagement pour un développement durable, chaque année, plus de 100 établissements s'auto-évaluent à l'aide du référentiel DD&RS. On compte également déjà 16 établissements labellisés DD&RS.

**Le guide méthodologique vise à :**

- **Décrire les enjeux sociétaux** des différentes familles de métiers de l'enseignement supérieur, ainsi que **leurs contributions possibles aux ODD** ;
- **Montrer en quoi les objectifs de développement durable sont l'affaire de tous** et que chaque professionnel de l'enseignement peut y prendre part au travers de ses compétences propres ;
- **Lancer des pistes de réflexions sur les évolutions des métiers** aux regards des 17 ODD ;
- **Servir d'outil de dialogue entre les métiers qui partagent des ODD.**

Se voulant au plus proche du terrain et impliquant l'enseignement supérieur dans toute sa diversité, ce guide se co-construit de manière innovante sur la base d'entretiens avec les acteurs des différentes familles de métiers de l'enseignement supérieur.

Le cœur de ce guide est constitué de **fiches métiers**. Chacune présente :

- Les enjeux sociétaux du métier ;
- Les ODD du métier et leur mise en œuvre ;
- Des exemples de bonnes pratiques et la correspondance avec l'ensemble des ODD ;
- Les principaux défis à relever ;
- Des paroles d'acteurs.

**Les objectifs de développement durable sont l'affaire de tous.**

